

Fourniture et maintenance d'une chromatographie liquide ultra haute performance couplée à un spectromètre de masse en tandem (MS/MS) et consommables associés

Autorisation de signature du marché n°18S0146

Délibération 2019-070

Exposé

Eau de Paris a lancé une consultation ayant pour objet la fourniture et la maintenance d'une chromatographie liquide ultra haute performance couplée à un spectromètre de masse en tandem (MS/MS) et fourniture des consommables associés.

L'appareil va permettre le dosage du glyphosate/AMPA (environ 700 échantillons par an) et le dosage multirésidus de pesticides divers (environ 1250 échantillons par an), applicables aux eaux souterraines, aux eaux de surface, aux eaux potables ou en cours de potabilisation.

Le remplacement de l'équipement actuel permettra de respecter les délais sur lesquels s'engage Eau de Paris et une amélioration qualitative des analyses avec une sensibilité accrue pour la détection des glyphosates/AMPA. Enfin, ce matériel augmentera l'agilité du laboratoire en lui offrant la possibilité de suivre d'autres composés si besoin, tels que perfluorés, acides haloacétiques, diquats/paraquats notamment.

La consultation a été passée selon une procédure négociée avec mise en concurrence préalable, selon les articles 26.2 et 74 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les prestations donnent lieu à un marché ordinaire pour la fourniture et la maintenance en garantie totale d'une chromatographie liquide ultra haute performance couplée à un spectromètre de masse en tandem (MS/MS) et à bons de commande pour la fourniture des consommables / pièces détachées. La fourniture des consommables / pièces détachées implique l'établissement d'un accord-cadre au sens du droit communautaire, en application de l'article 78 dudit décret.

Pour cette partie à bons de commande, les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante :

Montant	Montant
Minimum pour 96 mois	Maximum pour 96 mois
Pas de montant minimum	150 000 € HT

A l'appui du rapport d'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres réunie le 25 juin 2019 a attribué le marché à la société SHIMADZU France.

Il est proposé au Conseil d'administration :

